

26/10/2016

AIRBUS HELICOPTERS LE DOUTE EST LEVE.

Contacts :

Jacques Rosse
DSC CFE-CGC AH
06 80 58 04 61

La Direction d'Airbus Helicopters a levé le voile ce jour sur sa volonté de lancer un plan d'adaptation des effectifs eu égard à la situation conjoncturellement délicate.

Les premiers documents ont été remis ce jour aux partenaires sociaux. La procédure est donc lancée. Cette dernière se divisera en deux périodes :

- Une concertation préalable durant laquelle les partenaires sociaux discuteront avec la Direction les mesures sociales et le contour du plan. Cette séquence se terminera-t-elle par la signature d'un accord total ou partiel ? Il est bien évidemment trop tôt pour répondre à cette question. Cette concertation préalable se déroulera jusqu'à fin janvier 2017.
- Une procédure d'information/Consultation plus classique qui s'achèvera fin février avant l'avis de la DIRRECTE.

Le nombre de postes supprimés s'élève à 582.

Il est désormais acquis que cette procédure d'adaptation se fera par mise en place d'un **Plan de Départ Volontaire**.

La CFE-CGC a donc désormais la garantie que l'Entreprise ne procédera à aucun licenciement sec !

**LA LIGNE ROUGE QU'AVAIT FIXEE LA CFE-CGC NE SERA DONC
PAS FRANCHIE !**

